



L'enseignement professionnel public, ses élèves, ses personnels : les grands absents de la circulaire de rentrée !

Le ministère présente la circulaire de rentrée 2015 comme une étape déterminante de la refondation de l'école. Pourtant, elle ne le sera pas pour les formations, les personnels et les élèves de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire ! Pire, alors que le développement de l'apprentissage a fait la preuve de son inefficacité pour lutter contre le chômage des jeunes, le décrochage et l'élévation du niveau de qualification, le ministère persiste dans ses choix et somme les opérateurs académiques de le développer dans les EPLE - ciblant principalement les niveau IV et V.

Dans cette circulaire, le ministère préconise la mixité des parcours qui va alourdir encore les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves déjà fortement dégradées depuis la réforme de la voie professionnelle et la généralisation des CCF. Il réclame le développement des campus des métiers qui n'ont fait l'objet d'aucun bilan et qui favorisent la mixité des publics. De surcroît, comme le révèlent les dernières études, l'apprentissage est un système « masculin » et « blanc » donc en contradiction totale avec la volonté affichée du ministère de vouloir lutter contre les stéréotypes sociaux et sexués.

Les choix du ministère inscrits dans cette circulaire, qui ne s'appuient sur aucun bilan des politiques menées et des moyens dépensés les années précédentes, ne répondent en rien aux besoins des personnels et des élèves de la voie professionnelle publique sous statut scolaire.

Le SNUEP-FSU, le SNPI-FSU, le SNEP-FSU dénoncent les orientations politiques inscrites dans cette circulaire et exigent un bilan global de la réforme de la voie professionnelle et des mesures mises en œuvre pour développer l'apprentissage. Une politique nationale ambitieuse est indispensable pour valoriser l'enseignement professionnel public, ses personnels, ses élèves.